


Quelques principes de fonctionnement d'un budget communal (originalité)

- 2 postes distincts : fonctionnement et investissement
- Equilibre impératif => marges de jeu : impôts, économies de fonctionnement, dotations, subv, dette
- Budget : boîte noire globale => pas d'affectation d'un emprunt à un objet (données agrégées)
- Emprunt : concerne l'investissement => génère la charge de la dette => pb d'équilibre budgétaire

Evolution de l'outil de financement par le système bancaire

- CDC outil de l'Etat => déréglementation / libéralisation => irruption du secteur bancaire sur un créneau pesant 20 Mds € => Dexia en position dominante jusque très récemment
- Introduction des outils des marchés financiers pour répondre aux besoins : titrisation, emprunts structurés calés sur taux d'intérêt variables et "exotiques" (barrières de déclenchement, maîtrise nulle), opacité, avantages de taux à CT alléchants contre risques d'explosion à MT(swaps), toxicité..
- Charte Gissler pour sortir un peu de l'opacité, tentatives de renégociations, rapport Bartolone, crise..

Résultats

- Situations différentes par communes selon les politiques suivies (ex de capacité désendettement en années et % emprunts toxiques en 2012 : à Chatenay 107 ans / 68%, à Châtillon 16 ans / 40% dont 25% d'emprunts très toxiques, à Clamart : faible)
- Effets : hypothèque de l'avenir, dépendance des banques, menace sur la population (effet  'bombe en cas de déclenchement de barrières de taux inconsidérés plombant les finances communales')

Solutions possibles

- Augmentation fiscalité => austérité pour les populations (1)
- Abandon d'investissements d'utilité publique => austérité pour les populations (2)
- Réduction des effectifs et blocage des salaires => austérité pour les personnels (3)
- Abandon de projets à LT "moins prioritaires", dt environnementaux => austérité pour la planète (4)
- Renégociation de la dette, y compris en justice => difficile d'en sortir : barrières, soultes, conditions
- Recours à la création d'une Agence de Financement publique => rationalisation à venir

Conclusion : situation résultant, non d'erreurs de gestion, mais d'une stratégie

- Un rapport de forces entre la finance qui défend son bout de gras et les populations qui résistent
- 2 voies pour le changement :
 - ✓ d'un côté, simple régulation des excès => application de "règles prudentielles" seulement
 - ✓ de l'autre, démantèlement des mécanismes nuisibles de la finance => primauté du "politique"

Alternatives : ne plus laisser la finance décider et rétablir la démocratie

- L'importance des luttes sociales comme moteur du "ne pas se laisser faire" => opter pour la voie 2
- Des exigences y compris et surtout au niveau international où les marchés financiers trouvent leur pouvoir : séparation banques dépôts / spéculation", rôle de la BCE de prêteurs aux Etats, etc...

Le constat

1. Un niveau d'endettement élevé pour maintenir l'activité et répondre aux besoins
2. Une réduction des dotations de l'Etat (décentralisation des compétences sans couverture financière)
3. Réticences du secteur bancaire à financer (dette élevée jugée risquée si pas notation de l'HP "AAA", exigence renforcement des fonds propres par "accord interbancaire Bâle 3" réduisant sa rentabilité)
4. Démantèlement Dexia, pas encore remplacé
5. Charge de la dette pesant trop lourdement sur l'exploitation (CHU Lyon : 922 M€ fin 2010)
6. Des emprunts toxiques parfois à hauts risques, avec difficulté de s'en défaire

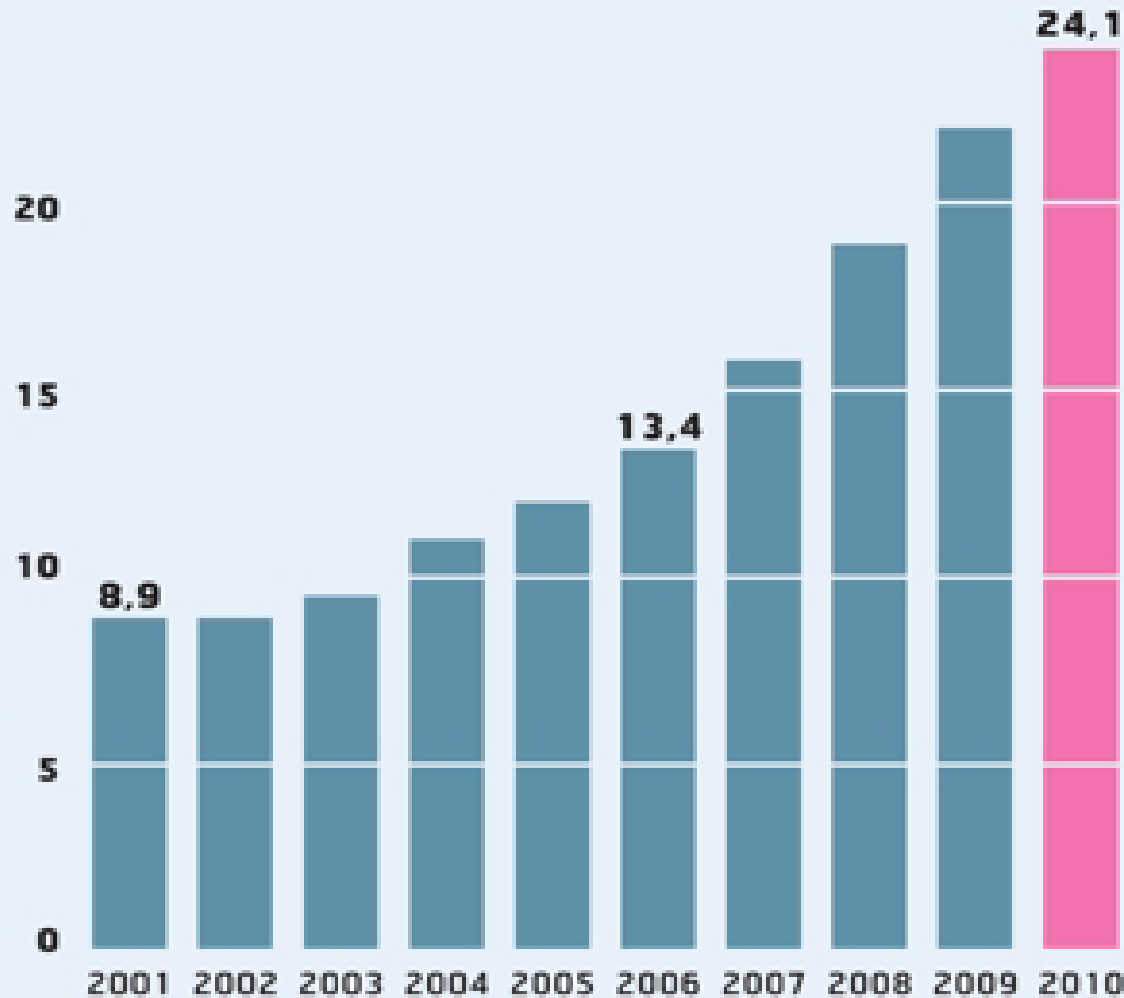
Les réponses des gestionnaires de l'HP aux besoins de financement par

1. Concentrer les services sur certains hôpitaux pour des économies d'échelle (Béclère)
2. Geler des projets d'investissements (12 M€ à AP-HP de Mrs)
3. Vente d'actifs immobiliers (HCL Lyon : 40 M€)
4. Cavalerie par emprunt à LT pour couvrir le CT (HCL Lyon)
5. Diversifier les sources : CDC, Caisses Epargne, dotation ARS (Lyon), emprunts obligataires, création d'une Agence de Financement

Les conséquences : l'austérité

Pression sur dépenses courantes de fonctionnement et le personnel (baisse effectifs, blocage salaires)₃

LES HÔPITAUX EN FRANCE : ENCOURS DE DETTE, EN MILLIARDS D'EUROS



Un endettement croissant qui exprime simplement le besoin de financement du maintien des activités

L'ENDETTEMENT PROGRESSE ENCORE



L'HÔPITAL DE LA CROIX-ROUSSE, À LYON.

Empêcher l'hémorragie des postes d'enseignants, notamment en RASED

Film sur le fonctionnement des RASED - Production FNAREN

Au sein de l'Education Nationale, des enseignants se sont spécialisés pour aider des enfants qui ne parviennent pas à être élève malgré leurs efforts. Ce sont les rééducateurs des RASED (Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté). Leur approche très particulière emprunte d'autres voies pour permettre à ces enfants de trouver le chemin des apprentissages.

Le film suit trois rééducateurs dans leur travail, en Tarn- et- Garonne : Jean-Michel qui arrive d'une grande ville du Nord, Julie qui découvre le métier et Christiane qui va l'accompagner dans sa formation. Les séquences de rééducation avec les enfants entrent en résonance avec des témoignages de parents, d'enseignants, des éclairages de spécialistes.... Au-delà de la difficulté scolaire et de son dépassement, c'est de la réalité de l'école d'aujourd'hui dont il est question.



« Un parmi les autres », un documentaire de 78 mn sur l'aide rééducative en RASED qui permet de découvrir un aspect surprenant et éclairant du travail des rééducateurs, dont l'approche emprunte d'autres voies pour permettre aux enfants de trouver le chemin des apprentissages et de réussir à l'école.

Pour commander, envoyer ce bon de commande et un chèque de 24 € (+ 3€ de frais de port) à l'ordre de la FNAREN à :

Martine Legendre
33, rue du 19 mars 1962
52130 Brousseval

Nom :

Prénom :

Adresse :

Contact : Fatima Keskas, chargée de promotion et de diffusion

fatima.keskas@fnaren.asso.fr

05 63 03 10 23 Mobile : 06 85 56 69 95